

COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33



MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°17

Réunion de bureau du vendredi 13 janvier 2023

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MM. J. THAON, J. NUCERA, C. CASTROFLORIO, Y. SIAD, J. GRAGLIA, L. CAPPATTI, S. CHILOTTI, A. MARY

Excusée : MME B. GIURAN

Assiste : M. J. ALEXANDRE

Début de la séance : 19h30

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau, ainsi qu'à M. ALEXANDRE Jordan (arbitre de Ligue) qui assiste à la réunion en tant qu'invité, arrivé en début de saison 2022/2023 du District de Provence.

La commission départementale de l'arbitrage présente tous ses meilleurs vœux pour cette année 2023 au président du District, à tous les membres du Comité de Direction, le personnel du District, à tous les clubs azuréens, ainsi qu'à tous les licenciés et bénévoles. Elle remercie tous les clubs et les officiels qui se sont manifestés lors de cette période des vœux.

Le président remercie chaleureusement l'ensemble de la CDA, les arbitres, les clubs, le District par l'intermédiaire de son Président pour leur soutien total et les couronnes de fleurs qui ont accompagnées dans sa dernière demeure Madame ERMANI Lucette son épouse décédée le 03/01/2023.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°16 du 9 décembre 2022

1 – CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE

Monsieur DEFERRO Rémy jeune arbitre de Ligue met un terme à sa carrière d'arbitre. La CDA prend acte et le remercie pour les services rendus pendant plusieurs saisons au sein de l'arbitrage azuréen.

L'examen probatoire pour les jeunes arbitres de ligue (JAL) se déroulera le lundi 16 janvier 2023 au siège du District.

La FIA de Cannes qui s'est déroulée pendant les vacances de Noël a permis de valider 10 stagiaires arbitres de notre District et 2 stagiaires arbitres du District du Var.

La FIA de Nice qui s'est également déroulée pendant les vacances de Noël a permis de valider 14 nouveaux stagiaires.

Un remerciement particulier à Madame GIURAN Bianca, et Messieurs ALEXANDRE, BELCADI, BOULINGUEZ et COINE pour leurs accompagnements et leur travail lors des matchs d'entraînements des stagiaires arbitres à Cannes le samedi 7 janvier 2023.

3 – DEPARTEMENT CONTROLES

10 observations ont eu lieu en catégories Seniors.
4 observations pour l'attribution de l'écusson d'arbitre.

4 - DEPARTEMENT DESIGNATIONS

Le département désignations a connu quelques difficultés pour couvrir toutes les rencontres du week-end des 14 et 15 janvier 2023.

Fin de séance : 21h45

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de Séance :
M. CAPPATTI Laurent